
LA PARTICIPATION, MOTEUR DE CHANGEMENT ? « NOUVEAUX ESPACES DÉMOCRATIQUES & COLLECTIFS ».

Mardi, 25 Avril 2017
Parlement bruxellois, Bruxelles

PROGRAMME

9h00-9h45: Introduction

- **Charles Picqué**, Président du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale

10h00-11h00 : Politiques sociales actives & participation

- **Ans Persoons**, Échevine de la Participation à la Ville de Bruxelles
- **Mejed Hamzaoui**, Université Libre de Bruxelles
« La participation dans le contexte de l'État social actif »
- Questions-Réponses

11h15-13h30 : Renouvellement participatif

- **Sophie Charlier**, Le monde selon les femmes ASBL
« Les capacités vues à travers une grille de lecture féministe »
- **Périne Brotcorne**, Fondation Travail-Université
« Formations professionnelles d'adultes en risque de précarité : place de la liberté »
- **David Cordonnier**, Conseiller du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale & **Aurélia Van Gucht**, Maison de quartier Bonnevie
« Échange entre une institution publique et une structure de quartier »

14h30-16h00 : Pratiques participatives & nouvelles formes d'organisations citoyennes

- **Liesbeth HUYBRECHTS**, Unversiteit Hasselt
« Ville à la recherche d'initiatives citoyennes : le cas de « l'autre marché » »
- **Ateliers**
 - **BRAL ASBL** « L'organisation citoyenne comme économie communautaire »
 - **StRaten-generaal** « Un mouvement citoyen qui pèse sur les politiques »
 - **Community Land Trust ASBL** « La participation et l'innovation solidaire »

INTRODUCTION

Lorsque l'on questionne la crédibilité de la démocratie représentative, les processus de participation citoyens sont souvent évoqués. À Bruxelles, plusieurs campagnes de promotion du droit de pétition ont été mises en place dans le but de renforcer la représentativité des citoyens, mais de nombreux efforts restent encore à faire.

Notre société, selon M. Picqué, est confrontée à l'émergence de deux mouvances. La première, relative à la **transformation de l'offre politique**, s'illustre parfaitement au travers des actuelles élections présidentielles françaises. En effet, les élu-e-s sont les dépositaires uniques de la légitimité démocratique, qu'il s'agisse de pouvoir, de contre-pouvoir ou d'auxiliaire. Mais aujourd'hui, le/la candidat-e ne répond plus à une demande concrète de la société et formule plutôt une proposition, adressée à l'ensemble des citoyens, selon un **système d'offre** politique et **non plus de demande**. Dès lors, les attentes citoyennes ne sont plus scrupuleusement recueillies et laissent place à un programme qui ne répond pas aux souhaits de la société.

La seconde mouvance reflète l'essor du processus participatif au cœur même de nos sociétés. C'est un processus réactif, dans lequel fleurissent des initiatives et de nouveaux modèles, plus solidaires, plus responsables, attendant une réponse politique.

Lorsque l'on parle de processus participatifs, il est nécessaire d'avoir conscience du rôle que chaque acteur-riche peut jouer, qu'il soit civil ou politique. Cela nécessite une curiosité envers les enjeux de la Cité et une réelle envie de mobilisation. Sans citoyenneté, la démocratie est vidée de son sens et, s'interroger sur le sens de la participation, c'est reconnaître les failles d'une société en crise de citoyenneté.

Mais cette participation est soumise à plusieurs critères, notamment l'accès à l'information et à l'éducation. Le langage, en tant que principal instrument de connexion entre politique et citoyens, doit être adapté. Si celui-ci est hermétique, il engendrera l'incompréhension des populations et confortera l'idée d'un système politique technocratique. Il est donc nécessaire d'élargir le champ d'intérêt du citoyen, de capter ses intérêts et d'aller chercher celles-ceux qui se sont résigné-e-s.

La participation est un processus complexe, qui nécessite créativité et pédagogie via l'inclusion de l'ensemble des citoyen-ne-s et il est donc primordial de trouver de nouveaux espaces collectifs et démocratiques.

POLITIQUES SOCIALES ACTIVES & PARTICIPATION

- **Ans Persoons**, Échevine de la Participation à la Ville de Bruxelles

Mme Persoons a participé à l'élaboration de contrat de quartier en région bruxelloise. Elle revient sur son expérience et sur son analyse du processus participatif :

- **La participation ne sert pas seulement à recueillir du soutien à un projet défini.** En effet, elle n'a de sens que si l'on est prêt à écouter et à adapter un projet. Si la vulnérabilité et les failles d'un projet ne sont pas prises en compte, il est fort probable que l'approche choisie ne soit pas la bonne. Il est ainsi nécessaire de changer de point de vue et de prendre conscience que les citoyen-ne-s peuvent conseiller et orienter les politicien-ne-s. Leurs idées doivent être entendues et peuvent parfois permettre à un projet de se consolider. Le seul recours à des expert-e-s ne peut plus être considéré comme suffisant pour la mise en place de nouveaux projets.
- **La participation demande beaucoup d'énergie.** Elle nécessite un travail en amont, avant la concrétisation du projet, pour permettre l'implication de tous les acteurs dans les premières phases de réflexion et permettre de faire coïncider les agendas.
- **Ceux qui parlent le plus fort sont les plus entendus.** Cette affirmation peut s'avérer véridique, mais le plus important est que toutes les populations puissent être impliquées dans le processus participatif. Par exemple, il faut repenser la disponibilité des personnes lors des réunions. Une réunion en soirée ne permettra pas de toucher tous les acteurs d'un projet, notamment du fait de leur disponibilité et il sera éventuellement préférable de trouver d'autres temps de rencontre. La coopération avec des associations qui ont, au préalable, établis une relation de confiance avec les populations concernées par le projet, peut également s'avérer judicieuse. Il est donc nécessaire de diversifier les outils de participation et de travailler avec plusieurs instruments et acteurs.

La participation est une façon de restaurer la confiance entre élus et citoyens. Ces derniers peuvent parfois porter un regard négatif sur les politiques, en pensant qu'ils les ont délibérément mis à l'écart des processus participatifs. Les politiques peuvent également être méfiants envers les processus de participation citoyen-ne-s, n'y voyant qu'un instrument de plainte et d'expression de besoins individuels. Pour Mme Persoons, la meilleure façon de surmonter cette méfiance est la collaboration entre associations et citoyen-ne-s sur un pied d'égalité. En offrant la possibilité aux individus de gérer eux-mêmes certaines phases d'un projet, on les inclut dans un processus qui leur permet de développer des initiatives. Les politiques peuvent intervenir dans un second temps afin d'améliorer l'organisation structurelle du projet.

Les contrats de quartier sont le résultat d'une **volonté de changer la façon traditionnelle d'élaborer un projet**, en impliquant au mieux les citoyens et en leur laissant la liberté de s'approprier ce projet. La Ville et ses institutions doivent apprendre à aménager les espaces selon les besoins de chaque quartier et de ses habitant-e-s.

- **Mejed Hamzaoui**, Université Libre de Bruxelles

M. Hamzaoui analyse la participation au travers de l'émergence de la société d'insertion et du travail salarial, au dépend desquels un individu définit sa place dans la société. Mise en place dans les années 80, la société d'insertion repose sur la **responsabilisation** et la contrepartie de l'individu. La responsabilisation des citoyens s'adresse à un public cible qui, par définition, caractérise des personnes vulnérables. Dans cette optique, la participation peut être détournée de son sens premier, pour servir un autre référentiel, un cadre idéologique d'appréciation et de **performance sociale des**

individus. En testant les performances individuelles de chaque citoyen, on estime s'ils méritent ou non un certain nombre de droits, tels que l'aide sociale, au chômage ou à la recherche d'emploi.

C'est donc un basculement de la notion de participation vers une approche plus restrictive, passant de l'implication d'une personne à un instrument procédural.

Comment trouver sa place dans la société d'insertion ?

L'idéal participatif se contextualise autour du statut social, qui implique lui-même une contrepartie. Cette approche ne se limite pas à la simple défense des droits collectifs mais cible les caractéristiques des personnes ainsi que leur **capacité à agir**. Dans la société d'insertion, la **moralisation de l'individu** a acquis une place considérable, au point de justifier qu'un droit à l'aide sociale se mérite. On en appelle ainsi à la **responsabilité individuelle** des citoyens, pour prouver leur détermination à trouver des solutions à leur situation. La précarité devient endogène à l'individu et il doit donc seul, activer sa capacité à agir pour prendre en charge la responsabilité de ses problèmes sociaux.

Selon M. Hamzaoui, cette approche est l'amplification du modèle initié par Thatcher et Reggan, qui transforme idéologiquement l'ensemble des programmes de lutte contre la pauvreté en une procédure de plus en plus « **responsabilisante** » et **culpabilisante**.

La participation se transforme ainsi en un instrument permettant de juger de la place des uns et des autres au sein d'une société. C'est un référentiel utilitariste qui demande une subordination à la société économique et qui se fonde sur une obligation sociale. En effet, si la participation est un droit, l'implication est un devoir. L'objectif n'est donc plus l'émancipation des individus, mais plutôt leur responsabilisation, leur permettant de trouver une place dans la société d'insertion.

Les personnes en situation de précarité se retrouvent ainsi empêtrées dans une gestion quotidienne de leur vulnérabilité, à l'écart des processus de participation et de vie épanouissants et sans possibilité d'affirmer leur choix et/ou leur autonomie.

La participation, instrument procédural appliqué à des projets ?

La participation s'est transformée en **processus administratif** dans les années soixante. La participation procédurale est fondée sur une critique de la participation, où est instaurée une forme de bureaucratie reposant sur la « **managerisation** » et le **droit procédural**. Celui-ci est fondé sur l'usage des trajectoires biographiques des individus. Lorsque cet instrument est appliqué, les droits à accéder au chômage ou à une aide sociale se basent sur l'âge et sur des critères objectifs d'ancienneté ou de domiciliation. Mais en plus de cela, on instaure une **magistrature sociale** fondée sur les caractéristiques des personnes, pour définir à quels droits elles peuvent accéder. C'est un appel à la gouvernance de soi et à la capacité d'agir.

La participation est donc un instrument qui va permettre le triomphe de la gestion et des cadres référentiels des méthodologies, sur la question politique. On **technicise le processus de participation**, en oubliant le fondement réel de son sens.

Exister par et pour soi-même

Au travers de ce nouveau référentiel, on instaure un « **entrepreneur de soi** » qui cible une réalité qui n'existe pas. Le citoyen actif responsable est une notion subjective, elle relève d'une lecture technique de la société ne correspondant pas à la dynamique réelle des personnes. Du fait de cette politique, des individus sont chaque jour privés de l'accès à leurs droits et il est donc primordial de repenser la construction de la participation afin de **reconnaître les droits réels** de chaque individu. Finalement, la définition de l'usager responsable et entrepreneur de soi est une **manière de légitimer une inégalité de fait** entre le bon citoyen solvable et le citoyen irresponsable, non solvable.

RENOUVELLEMENT PARTICIPATIF

- **Sophie Charlier**, Le monde selon les femmes ASBL

Dans les années 80, Amartya Sen remet en cause la manière de voir et de penser le développement. Selon lui, le PIB et l'économie de marché ne sont plus les seuls critères à prendre en considération pour parler de développement et il introduit l'aspect de « **bien-être** » sous la notion de « **capabilité** ». La capabilité renvoie aux **capacités que l'individu va devoir développer** pour atteindre son bien-être. L'idée est donc de s'intéresser à la manière dont les individus veulent agir et choisir leur vie. Mais dans quelle mesure a-t-on les capacités de choisir ? Ce choix, très relatif, dépend de notre contexte social et de nos ressources. Cette approche propose ainsi, une **nouvelle façon de penser les inégalités**. La pauvreté ne se définit plus seulement en terme de revenus mais également à travers **la capacité d'édifier son bien-être**. De premier abord, cette approche semble relativement individualiste. Cependant, certains mouvements féministes ont décidé de se réapproprier cette notion de « capacité de bien être », à travers une approche collective, afin de développer l'individu et d'engendrer une transformation sociale.

Le développement d'un projet de vie nécessite l'accès à un environnement social adéquat, à des liens sociaux, à des ressources et à une bonne santé. Ce sont des caractéristiques du bien-être de consommation qu'Amartya Sen décrit et qui vont être reprises par ces mouvements féministes, au travers de la participation des femmes, par exemple.

La notion d' « empowerment »

Cette notion est une nouvelle approche des mouvements sociaux libérateurs, qui souhaitent développer différents niveaux de capacité à l'échelle individuelle, mais également collective, afin de prouver que ces deux vecteurs permettent des **transformations sociales**.

La transformation sociale est liée à la capacité de changement des rapports hommes-femmes. **L'empowerment** est un processus lent - et jamais garanti - qui peut connaître des mouvements de recul liés à une série de facteurs et de contextes sociaux. C'est un processus en lien avec les questions de vulnérabilité, notamment celle des femmes en société, qui peut se révéler très divergeant d'une société à une autre.

La notion de « capabilities »

L'*empowerment* nécessite **un travail sur l'estime de soi**, mais peut amener à une réflexion collective, lorsque l'individu fait partie d'un groupe. Ce groupe est important, plus l'individu est fier de son groupe, plus il développe sa propre fierté. **Les capabilities** sont alors liées à l'éducation et à l'analyse critique permettant d'examiner l'espace dans lequel nous interagissons et pourquoi les choses sont ainsi. Lorsque le groupe comprend comment il peut travailler et s'organiser, il devient capable de transformer ces rapports sociaux.

Cas pratique : « Coraca Irupana »

En 1984, en Bolivie, les femmes artisanes de l'altiplano ont créé l'organisation économique paysanne « Coraca Irupana » et participent depuis lors à l'urbanisation paysanne. Cette association n'a pas d'objectifs économiques et répond à une volonté de sortir de l'isolement et de l'exclusion face à un mari qui occupe une place différente au sein de la société. Le travail a, par exemple, permis à ces femmes de libérer leur parole sur les violences intrafamiliales ou sociétales. Cette organisation de groupe aide donc ces femmes à dépasser leur peur et à valoriser leur estime. Progressivement, elles prennent parole et osent parler de la construction des rapports sociaux et des stéréotypes de leur société ou de leur mode de vie. C'est un travail autour du concept **de culturalité vis-à-vis de la société**. Le groupe leur permet de transformer leur rapport à elles-mêmes et aux autres, non seulement grâce à l'aspect économique mais aussi via l'alliance des sphères productives et reproductives.

Au travers de leur organisation, et grâce à un véritable travail d'amont, ces femmes sont devenues actrices de groupes de développement au sein de leur communauté.

- **Périne Brotcorne**, Fondation Travail-Université

Mme Brotcorne fait partie d'un groupe de recherche ayant analysé 15 dispositifs de formation à destination d'adultes en risque de précarité, dans cinq pays européens, dont la Belgique. L'objectif est de **coordonner un réseau de centres de formation** qui forment des demandeur-euse-s d'emploi éloigné-e-s de l'emploi, en identifiant et en analysant les dispositifs de formation professionnels à destination de ce public.

Actuellement, la conception de la formation professionnelle dans la politique active européenne est perçue comme un **outil central d'activation** permettant de favoriser le retour rapide des travailleurs dans l'emploi. La formation permet d'augmenter le taux d'emploi, notamment le **taux de réinsertion rapide**.

L'approche par les **capacités** sous-jacente à cette recherche, ne souhaite pas seulement développer des compétences professionnelles mais aussi **personnelles, sociales et citoyennes**. La formation est vue comme une liberté qui vise l'épanouissement professionnel mais aussi social.

La « *capabilité* » renvoie à la liberté réelle de l'individu et au fait **de pouvoir choisir la vie** qu'il/elle souhaite mener. Elle représente le choix d'accomplir un parcours de formation que l'individu pourra valoriser. C'est une **conception de justice sociale** qui vise à promouvoir la liberté de choix des individus, en leur donnant des ressources et des moyens égaux.

Certains dispositifs de formation pour les demandeur-euse-s d'emploi ne sont pas suffisants étant donné que l'on ne considère pas leurs ressources et l'impact de ces dernières sur la **liberté réelle des personnes**. Avec une même ressource et du fait d'inégalités persistantes, certains individus ne vont pas pouvoir réaliser les mêmes projets et ne pourront pas se saisir de la ressource de la même manière.

Il s'agit donc **d'identifier les caractères « capacitants »** de la formation. Les quinze dispositifs de formation analysés ont permis d'apporter les premières réponses permettant d'identifier des actions visant à étendre la liberté des individus, au travers de parcours de formation.

La **capabilité** et la **liberté** sont deux notions indissociables. La capabilité représente les supports que l'on donne à un individu pour renforcer sa capacité d'action, signifiant parfois une **action sur les facteurs environnementaux**.

La **liberté réelle** et le **choix d'action** de chaque bénéficiaire doivent être scrupuleusement respectés. Le processus d'accompagnement doit donc inclure une aide aux personnes pour agir sur certains facteurs individuels, afin de réduire les inégalités d'accès à la formation. Cela implique de **repenser les dispositifs traditionnels** afin de ne pénaliser personne. Par exemple, les entretiens font partie des outils utilisés dans de nombreuses formations, mais certaines personnes ont des difficultés à s'exprimer oralement et il est donc nécessaire de **repenser leur utilisation**.

Les formations doivent également être **connectées** à des réseaux professionnels, nécessitant une identification préalable des conditions nécessaires à une **alternance « capacitante »**. Dans son processus de formation, l'individu doit pouvoir se rendre sur le terrain et se confronter aux réalités professionnelles. Ceci nécessite un encadrement pédagogique régulier permettant de transformer facilement un apprentissage en expérience professionnelle.

Une approche **globale** et **valorisante** doit être privilégiée. En effet, une formation rapide ne permettra pas de rétablir une dimension essentielle à l'individu : sa confiance. Il est primordial de travailler sur les **compétences sociales des individus**. Ceci prend du temps et ne peut se faire dans une logique de rapidité.

Les dimensions hors-professionnelles sont donc mises en avant dans ces analyses car ce sont précisément celles-ci qui freinent le retour vers l'emploi. Il faut **promouvoir l'autonomisation** des personnes et les valoriser en **repensant les systèmes d'évaluation** et en les laissant choisir ce qui leur est bénéfique en termes de formation et d'accès à l'emploi.

La formation doit également rendre la capabilité plus accessible des capacités **accessibles**. Dans ce cadre, la responsabilité des collectivités est importante, et doit promouvoir une politique

« *capacitante* » en créant des initiatives qui permettent **d'élargir les possibilités d'emplois** accessibles via des entreprises d'insertions. L'idée est de créer des opportunités d'emplois en renforçant les champs indirects d'intégration, ce qui implique la création de partenariats durables entre le monde de l'insertion et celui de l'entreprise. Une entreprise pourra, par exemple, proposer un stage avec un contrat à la clé.

- **David Cordonnier**, Conseiller du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale & **Aurélia Van Gucht**, Maison de quartier Bonnevie

Mme Van Gucht travaille avec des travailleur-euse-s sociaux-les à la Maison de quartier de Bonnevie, qui rassemble des personnes pour lesquelles on ne trouvait pas de solutions, qui réfléchissent désormais collectivement à la problématique du logement à Bruxelles. Le projet ALARME a été créé en 2001 pour faire face à des plaintes liées aux logements et tenter de trouver collectivement des solutions. Ce projet reçoit depuis 2005 un subside, et permet d'identifier clairement les problématiques du quartier pour ensuite amener une **réflexion collective** et mettre en place des actions, comme celle « pour le logement accessible à Molenbeek ». L'objectif est de dépasser la logique de plainte et de réfléchir collectivement aux solutions envisageables selon les ressources de chacun.

En termes de cohésion sociale, M. Cordonnier explique que des fonds ont été levés pour mettre en place des projets visant l'intégration des personnes immigrées. L'intégration implique la sortie d'une logique occupationnelle pour aller vers des enjeux plus larges de **cohésion sociale**, de lien social et d'inclusion. Les premiers projets développés se sont focalisés sur un travail auprès des plus jeunes, avec des problématiques relatives aux questions de scolarité, d'alphabétisation ou d'apprentissage de la langue.

Bien que plusieurs projets aient vu le jour, les procédures prennent du temps, et les budgets restent limités. Les activités culturelles font partie des meilleurs outils développés qui permettent de sortir de l'isolement et de l'exclusion, l'objectif étant que des personnes issues de milieux sociaux différents se rencontrent et co-construisent des échanges.

Comment intégrer l'approche participative aux projets ?

Il est nécessaire d'agir sur les déterminants fondamentaux de l'emploi, du logement et de l'éducation pour passer à des étapes supérieur-e-s. Un travail doit être fait en amont pour permettre aux potentiel-le-s bénéficiaires de projet de prendre la parole sur ces thématiques et que des politiques de prises en main soient créées.

Suite aux attentats de Paris, une politique de contrat de quartiers a été développée pour permettre une **dynamique de participation active et « incluante »**. Bruxelles est une ville où les cloisons sociologiques ou sociales sont très difficilement dépassées. Les individus vivent au sein de groupe, avec les difficultés inhérentes à ces groupes. Le défi est de dépasser ce cloisonnement pour que la participation se fasse dans la diversité. Il est donc important de **porter des projets collectifs qui bénéficient au plus grand nombre**. Les politiques doivent faire en sorte que les habitant-e-s d'une même ville puissent se parler et puissent **connaître leurs différences**. C'est donc une politique de

cohésion sociale par l'action communautaire de proximité avec une collaboration de fond auprès des secteurs associatifs.

Quelle est la participation idéale ?

Mme Van Gucht précise que, s'il est nécessaire de mélanger des publics différents, il faut néanmoins que ces échanges s'effectuent dans un environnement où les « plus vulnérables » puissent se sentir à égalité avec les autres. L'environnement doit permettre de dépasser le statut de victime dans lequel une personne peut s'enfermer lorsqu'elle se trouve en situation de vulnérabilité.

PRATIQUES PARTICIPATIVES & NOUVELLES FORMES D'ORGANISATIONS CITOYENNES

- **Liesbeth HUYBRECHTS**, Unversiteit Hasselt

Selon Mme Huybrechts, il est nécessaire de repenser l'organisation des espaces participatifs citoyens. Par exemple, les « villes intelligentes » s'initient grâce à des initiatives citoyennes, afin que les projets mis en place puissent connaître un avenir durable, notamment en cas de disparition de subsides. La coopération entre citoyens et autorités publiques doit être instaurée aux prémices d'un projet, avant que de potentiels conflits ne surviennent.

« The other market » est un laboratoire vivant, au cœur de la ville de Genk. Cette région a connu de nombreux défis en termes de chômage du fait de la fermeture de « Genk Ford » et de mines. Le gouvernement a participé à la création de nouveaux emplois dans la région, malheureusement ceux-ci ne correspondaient pas toujours aux compétences de ses travailleur-euse-s, moins qualifié-e-s et peu attiré-e-s pour le travail proposé. Il a donc été nécessaire d'effectuer un travail en amont pour analyser les compétences des citoyens de Genk et **imaginer de nouveaux espaces de travail participatifs**. De nombreux projets ont fleuri et créé une dynamique de fond permettant de trouver des solutions réalistes. Le travail est un thème très vaste et ne peut donc pas se limiter à un seul projet. Dans ses recherches, l'université de Genk a collaboré avec des architectes afin de repenser les projets au sein de plusieurs espaces.

Deux projets principaux ont vu le jour. Le premier est relatif à l'ancienne voie ferrée qui transportait du charbon. N'étant plus en fonctionnement, il a fallu **repenser l'utilisation de cette voie** de façon productive pour Genk et pour le travail de ses habitant-e-s. Depuis, de nombreux projets ont vu le jour autour de cette voie, grâce aux importants espaces verts disponibles dans cette zone.

Le second projet est un laboratoire de co-working à Anvers, initié pour répondre aux problèmes de nombreuses PME, obligées de sortir du centre-ville où habitat et travail sont régulièrement en tension. Les entreprises grandissantes occupent une place importante dans l'espace, il a donc fallu imaginer un moyen pour que le travail des PME puisse également demeurer dans les centres urbains.

Ces deux projets ambitieux ont nécessité la **participation des acteurs-rices locaux-les** pour être finalisés. Une étude a été effectuée grâce à un subside d'une année, mais qui est désormais terminé. C'est l'une des frustrations qu'impliquent les projets souhaitant s'inscrire dans la durabilité. Il faut trouver de nouvelles approches qui permettent, **même après l'arrêt d'un subside**, qu'un projet

continue, en incluant, par exemple, les populations locales. Ceci peut se faire en intégrant une approche anthropologique d'analyse et de compréhension du contexte local. **Pour répondre à leurs besoins, les projets doivent refléter les compétences et les choix des citoyens.** La seconde étape est la délégation de tâches aux personnes impliquées et la planification des activités que les citoyens souhaitent effectuer. Près de la voie ferrée, un magasin d'alimentation s'est par exemple installé, dans lequel les citoyens travaillent dans la production, la distribution et la vente de légumes. Cette voie est donc le lien entre toutes ces initiatives alimentaires.

À Anvers, les PME se sont étendues et nécessitent de l'espace. Ces entreprises jouent un rôle important dans l'économie et les acteur-ric-e-s de ces secteurs se sont réuni-e-s afin d'imaginer de **nouvelles façons de penser le travail dans l'espace.** Le partage d'infrastructures, de parkings, de toits destinés à la création de jardins sont des idées imaginées au cours de ces différentes réunions. Mais suite aux discussions relatives à ces projets, reste leur mise en œuvre. En effet, lorsqu'un subside s'arrête, il peut parfois être difficile de continuer l'action d'un projet. La solution envisagée a donc été de créer des phases d'étude et d'analyse permettant de prévoir un plan d'action, pouvant s'étaler sur des dizaines d'années, afin de garder le fil conducteur du projet et d'éviter qu'il ne prenne fin.

Dans le cas de la voie ferrée, il était par exemple question de lancer un food-festival et de créer une association commune pour gérer l'ensemble des initiatives. Ces plans ont pour objectifs de consolider les projets, suite à l'arrêt (potentiel) des subsides. Il faut donc donner les outils aux citoyens afin s'autonomisent et développent leur activité selon leurs compétences respectives.

ATELIERS

Community Land Trust ASBL « La participation et l'innovation solidaire »

PLS a participé à l'atelier relatif au Community Land Trust – CLT de Bruxelles qui vise à repenser le marché immobilier classique.

Les CLT représentent une approche alternative d'accès à la propriété privée. Ils sont constitués comme des associations qui gèrent des terrains et assurent une garantie perpétuelle de logements à des personnes aux revenus limités. En dissociant le sol du bâti, les CLT parviennent à construire un modèle social, participatif et anti-spéculatif d'accès à la propriété. Ils ont d'abord été créés aux États-Unis dans les années 70 pour faire face aux crises de logement. Le modèle a été adapté aux particularités de Bruxelles afin d'incarner une solution concrète et durable pour la capitale.

Le modèle ne fut reconnu par la région qu'en 2012 et bénéficie aujourd'hui de subsides régionaux qui permettent d'acheter des terrains et de construire des logements. Sept immeubles sont prévus, représentant une centaine de logement ; le premier a été achevé l'an passé à Molenbeek et compte neuf logements. L'enjeu des CLT est d'impliquer le public et les membres de ces projets au sein même du processus de construction. Il est nécessaire de devenir membre de l'association pour pouvoir acheter.

Les paragraphes suivants sont des résumés succincts des thématiques abordées dans les deux autres ateliers.

BRAL ASBL « L'organisation citoyenne comme économie communautaire »

« Bruxelles est une ville riche. Riche en initiatives citoyennes. Les bruxellois économisent et construisent ensemble. Les collectifs citoyens gèrent des terrains ou des bâtiments. Las d'attendre, des citoyens essaient de combler le trou laissé par les politiques publiques. Piet Van Meerbeek, sociologue et travailleur chez BRAL - un mouvement urbain pour Bruxelles, s'intéresse au potentiel qu'incarnent ces initiatives pour la ville. Cet atelier s'interroge sur leur capacité à donner lieu à une économie alternative, qui ne sert non pas l'accumulation de profit, mais le bien-être de tous. Inventons une économie où les compétences de chacun sont valorisées ! »

StRaten-generaal « Un mouvement citoyen qui pèse sur les politiques »

« StRaten-generaal est né d'une mobilisation citoyenne qui s'opposait au réaménagement d'une place anversoise pour laquelle un espace vert devait être réduit en taille. Le mouvement introduit une action en référé, mais, avant même que le cas n'ait pu être traité, les arbres du parc ont été abattus. Depuis, le mouvement démultiplie les moyens pour une plus grande participation des citoyens dans les affaires publiques. Cet atelier visait à comprendre comment participation citoyenne et système politique peuvent entrer en résonance. Remettons la politique dans les mains de l'intérêt général ! »